

# PLAN LOCAL D'URBANISME

## AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

**Du vendredi 5 décembre 2025 à 9h00 au lundi  
5 janvier 2026 à 17h00**

*Modification simplifiée n°1 pour la correction d'erreurs matériels,  
l'intégration de nouvelles mesures en faveur du logement permanent et la  
création d'une réglementation dédiée à l'hôtellerie*



**Dossier consultable en mairie  
aux jours et horaires habituels  
d'ouverture**

- ✓ le lundi, le mercredi, le jeudi et le vendredi  
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00,
- ✓ le samedi de 9h00 à 12h00.

Dossier accessible également en ligne sur la plateforme numérique  
<https://www.registre-dematerialise.fr/6719>